

Mise en ligne : 16 juillet 2020.  
Dernière modification : 27 octobre 2023.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## Jean Georges Alphonse ELLIES

Né le 23 août 1874 à Saint-Médard-de-Guizières (Gironde).

Fils de Barnabé Alphonse Edmond Ellies (1832-1974) et de Marie Louise Adrienne Tardis (1847-1880).

Cousin de Jules et Albert Ellies, fondateurs en 1902 de la Société des mines d'étain du Haut-Tonkin :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Etain\\_du\\_Haut-Tonkin.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Etain_du_Haut-Tonkin.pdf)

Marié le 29 octobre 1901 à Biganos (Gironde) avec Marie-Alice Daubremon (1881-1970). Dont :

— Marie-Thérèse-Laure-Adrienne-Geneviève (Hanoï, 14 août 1902-Versailles, 22 septembre 1998) mariée à Bordeaux, le 29 juin 1925, avec *Louis* Charles Marie Raymond Ripert, ingénieur des Ponts et Chaussées ;

— Joseph-Edmond-Pierre-Jean (Hanoï, 25 octobre 1903- ) ;

— Marc-Georges-Antoine-*Pierre* (Hanoï, 16 novembre 1904- ), inspecteur divisionnaire de L'Union (assurances), marié à la tour de Cuffy (Nièvre), le 24 avril 1933, avec Anne-Marie Advenier ;

— Marie-Amélie-Clémentine-Madeleine (Hanoï le 22 juillet 1906- ) ;

— Marie-César-François-Paul (Hanoï, 9 décembre 1910- ) marié le 19 oct. 1939 à Bordeaux avec Jacqueline Marie-Josèphe-Anne Isnard.

---

Associé de la maison G. Ellies et Cazet, Hanoï (1900-1902).

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Ellies&Cazet-Hanoi.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Ellies&Cazet-Hanoi.pdf)

Concessionnaire de la mine d'or en filons Foc-tai ou Foc-tac (Quang-yên) (1904-1909).

Assureur (1906) : agent de l'Union-incendie et vie.

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Union\\_ass.-Indochine.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Union_ass.-Indochine.pdf)

Agent à Hanoï de la Compagnie française de navigation des mers de Chine (1906-1907),

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Navigation\\_mers\\_Chine.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Navigation_mers_Chine.pdf)

puis de la C.C.N.E.O.

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CCNEO.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CCNEO.pdf)

Courtier assermenté.

Gérant d'immeubles

Administrateur délégué de la Société immobilière de Hanoï (1913)

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Soc.\\_immobiliere-Hanoi.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Soc._immobiliere-Hanoi.pdf)

Prospecteur minier à Cao-Bang (1916).

Associé de Ellies, Mathée et Compagnie (société en commandite, 1917) : grandes plantations de café.

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Ellies\\_Mathee\\_et\\_Cie.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Ellies_Mathee_et_Cie.pdf)

Administrateur des Rizeries de l'Annam-Tonkin.

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Rizeries\\_Annam-Tonkin.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Rizeries_Annam-Tonkin.pdf)

et des Charbonnages de Ninh-Binh (1927)

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Charbonnages\\_Ninh-Binh.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Charbonnages_Ninh-Binh.pdf)

Concessionnaire des mines « Sainte-Radegonde », 900 ha., et « Thérèse », 900 ha., Sonla (Tonkin), cédées à M. Le Roy,

à l'origine de la Société anonyme de la Mine Armorique (1928).

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Armorique\\_pb\\_argentifere.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Armorique_pb_argentifere.pdf)

Concessionnaire, avec MM. Dandolo, Hilaire et Touron, de la mine Joffre, prov. de  
Tuyên-Quang,  
Administrateur de la Compagnie indo-chinoise de plantations (café)(juin 1928)  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Indochinoise\\_de\\_Plantations.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Indochinoise_de_Plantations.pdf)

---

Membre (1901), secrétaire (1901), président (1915-1916) de la Chambre de  
commerce et d'industrie de Hanoï. Président à ce titre de l'École professionnelle.  
Membre de la commission du port fluvial de Hanoï (1911).

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Port-Hanoi.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Port-Hanoi.pdf)

Membre du Comité pour l'érection d'un monument à Jean Dupuis (1913-1914).

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Jean\\_Dupuis.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Jean_Dupuis.pdf)

Membre suppléant du Conseil du protectorat du Tonkin (démissionnaire en 1921).

Membre du Comité franco-annamite de secours aux victimes des inondations du  
Tonkin (sept.-déc. 1926),

liquidateur de la Compagnie coloniale de la Bia.

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Coloniale\\_de\\_la\\_Bia.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-occidentale/Coloniale_de_la_Bia.pdf)

---

Décédé le 19 juin 1969 à Paris.

\* \*  
\*

Haïphong  
Arrivées  
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 septembre 1899)

Par la *Eridan* le 5 décembre 1899 :  
Venant de Marseille : MM. Cazal, Ellier [*sic*]...

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 avril 1902)

Hier matin à 9 heures et demie, un accident qui aurait pu avoir des suites graves est  
arrivé au coin de la rue Jules-Ferry et de l'avenue de la Cathédrale.

La voiture dans laquelle trouvaient M. et M<sup>me</sup> G. Ellies a été renversée. L'accident a  
été occasionné par la faute du coolie qui traînait une brouette et qui, tranquille et lent,  
n'a pas su se garer à temps, malgré les appels qui lui étaient adressés.

Madame G. Ellies s'est trouvée mal. Transportée dans une maison voisine, elle a reçu  
les premiers soins d'un médecin militaire. On espère qu'il ne surviendra aucune  
complication ; quant à M. Ellies, il a été quitte pour quelques contusions.

Nous faisons des vœux pour la guérison rapide de M<sup>me</sup> Ellies.

Le rapport de police ne fait pas mention de cet accident. M. le commissaire central,  
absorbé par ses grands projets de réorganisation de la police, a sans doute jugé qu'il  
était sans importance.

---

PROVINCE DE QUANG-YEN  
Avis de demande de propriété de mine  
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 5 décembre 1904)

Le public est informé que M. Ellies, négociant, demeurant à Hanoi, a demandé la propriété de la mine d'or en filons Foc-tai, d'une contenance de 522 h 75 a , située sur le territoire du village de Lang-vai, huyên de Yên-bac, province de Quang-yên.

Les plans sont déposés à la Résidence supérieure (3<sup>e</sup> bureau). Les personnes qui auraient des droits à faire valoir sont invitées à déposer leurs oppositions à la Résidence de Quang-yên, dans un délai de 60 jours, à compter du 27 octobre 1904, date de la première publication.

---

Publicité

(*L'Avenir du Tonkin*, 22 janvier-23 septembre 1905)

(*L'Avenir du Tonkin*, 4 août 1906-10 avril 1907)

## Assurances Maritimes, Fluviales

**ET DE TOUS MODES DE TRANSPORTS**  
Cies Françaises et Etrangères

Sur toutes espèces de facultés et sur corps

**CONDITIONS NOUVELLES**

DANDOLO, Agent général — Georges ELLIES Agent

*MM. Lombard et Cie Agents à Tourane*

ASSURANCES MARITIMES, FLUVIALES  
ET DE TOUS MODES DE TRANSPORTS  
CIES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES  
Sur toutes espèces de facultés et sur corps  
CONDITIONS NOUVELLES  
DANDOLO, agent général — GEORGES ELLIES, agent  
MM. Lombard et Cie, Agents à Tourane

---

(*L'Avenir du Tonkin*, 26 février 1905)

Nous apprenons le prochain départ pour France de Madame Ellies, femme du sympathique représentant de la compagnie d'assurances l'Union à Hanoi.

Tous nos vœux de bon voyage, de meilleur séjour et de prompt retour.

---

CHRONIQUE DE HAIPHONG

(*L'Avenir du Tonkin*, 4 mars 1905)

Le départ des vapeurs « Amiral-de-Kersaint » [Chargeurs réunis] et « Cachar » [MM] produit ce soir, aux alentours des hôtels de la ville, une animation très grande.

Beaucoup de Tonkinois rentrent ; citons M et M<sup>me</sup> Beau, M. et M<sup>me</sup> Pavie, M. et M<sup>me</sup> Bourgouin et leurs enfants, M<sup>me</sup> Ellies et ses enfants.

---

AVIS  
(*L'Avenir du Tonkin*, 1<sup>er</sup> mars 1907)

M. Dubois partant en France laisse sa procuration à monsieur Georges Ellies.

---

(*Bulletin administratif du Tonkin*, 4 mars 1907)

Le gouverneur général de l'Indo-Chine, commandeur de la Légion d'honneur,  
Vu le décret du 21 avril 1891 ;  
Vu le décret du 25 février 1897, réglementant le service des Mines en Annam et au Tonkin ;  
Vu l'arrêté du 13 février 1899, fixant les attributions des services généraux et des services locaux de l'Indo-Chine et les rapports de ces services entre eux ;  
Vu le décret du 18 janvier 1905, portant organisation du service et du personnel des Travaux publics de l'Indo-Chine ;  
Vu la demande en institution de propriété de la mine « Foc-tac » faite par M. George Ellies à la date du 26 septembre 1904 ;  
Vu la renonciation à cette demande faite par M. Georges Ellies, à la date du 21 novembre 1906 ;  
Sur la proposition du Résident supérieur au Tonkin, du Directeur général des Travaux publics et l'avis conforme du Directeur général des Finances et de la Comptabilité,  
Décide :  
Article premier. — 11 est donné acte à M. Ellies de sa renonciation à la demande en institution de propriété de la mine Foc-tac présentée par lui le 26 septembre 1904-, laquelle demande sera considérée comme nulle et non avenue.  
Art. 2. — Le Résident supérieur au Tonkin, le Directeur général des Finances et de la Comptabilité et le Directeur général des Travaux publics sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.  
Hanoi, le 22 février 1907.  
BEAU.  
Par le Gouverneur général :  
Le Directeur général Le Résident supérieur p. i.  
des Finances et de au Tonkin,  
la Comptabilité, Groleau.  
Guis. Pour le Directeur général des  
Travaux publics en tournée :  
L'Ingénieur en chef, directeur délégué,  
de Larminat.

---

Réforme du régime minier  
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 mars 1910)

Hier soir s'est réunie la commission nommée par le gouverneur général à l'effet d'étudier les modifications qui pourraient être apportées à la législation minière

actuellement en vigueur en Indochine. Les membres de cette commission sont : MM. Raffray, vice-président de la Cour d'appel, président ; Lanthenois et Serel, ingénieurs du service des mines ; Ellies, délégué de la chambre de commerce ; Mézères, avocat de l'administration, et Gollion\*, directeur des charbonnages de Hongay.

---

La chambre de commerce en excursion au Tam-Dao  
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 février 1924)  
[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Tamdao\\_station\\_altitude.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Tamdao_station_altitude.pdf)

Ellies, secrétaire

---

Autour de la mobilisation  
(*L'Avenir du Tonkin*, 24 mars 1915)

M. Porchet, président de chambre de commerce de Haïphong\*, et M. Ellies, président de la chambre de commerce de Hanoï\*, seront reçus demain mercredi, en audience, par M. le gouverneur général.

Au nom des compagnies qu'ils représentent et au nom des chambres de commerce des différents pays de l'Union indochinoise qui les ont chargés de la défense des intérêts du commerce et de l'industrie, ces messieurs exposeront au chef de la colonie les desiderata de leurs mandants.

---

N° 300. — Décision autorisant M. Georges Ellies à faire usage de certaines quantités d'explosifs  
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 3 avril 1916)

(Du 6 mars 1916)

Par décision du Résident supérieur p. i. au Tonkin, en date du 6 mars 1916 :

M. Georges Ellies, domicilié à Hanoi, 33, boulevard Đông-Khanh, est autorisé à faire usage des quantités maxima suivantes d'explosifs :

Cheddite : Vingt deux kilogs. cinq cents (22 kilogs. 500).

Détonateur : Cinq cents (500).

Cordeau Bickford : Cinq cents mètres (500 m).

La présente autorisation d'usage sera nulle de plein droit à l'expiration d'un délai d'un mois, compté à partir de sa date.

Ces explosifs sont destinés à des travaux de prospection dans les périmètres miniers Ellies et Tràn-van-Dang inscrits à Cao-Bang sous numéros 10 et 11.

Ils devront être emmagasinés dans le dépôt provisoire autorisé à Cao-Bang par Décision n° 65c, b. du 5 mars 1916 du commandant du 2<sup>e</sup> Territoire à Cao-Bang.

La présente autorisation d'usage ne constitue pas autorisation d'achat. Aucun achat ne pourra être effectué par son titulaire que sur production d'une déclaration d'achat et de transport rédigée par lui, conformément aux dispositions de l'article 7 de l'arrêté du 30 Juin 1911, et visée par l'administrateur maire de Hanoï ou de Haïphong, suivant celle de ces villes où l'achat devra être effectué. Tout achat ainsi autorisé devra être mentionné en détail par l'administrateur maire de Hanoï ou de Haïphong avec

indication de sa date, au bas de la présente autorisation d'usage, qui restera entre les mains de l'intéressé.

---

Haïphong  
Arrivées  
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 décembre 1922)

Par l'*Amboise* venant de Marseille :  
M. Ellies.

---

Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 janvier 1926)

Souhails de bienvenue. — C'est avec le plus vif plaisir que nous revoyons parmi nous M. Ellies arrivé hier par le *Chili* et a qui nous adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

---

Ceux qui nous quittent  
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 décembre 1926)

Par l'*Amboise* va nous quitter dimanche prochain notre excellent ami M. Ellies, dont l'activité bien connue s'exerce si heureusement un peu dans tous les domaines.

M. Ellies va retrouver en France sa charmante famille dont nous gardons tous si bon souvenir ici et il aura, en plus, la joie d'un grand-père qui fera connaissance avec un petit-fils venu au monde en son absence.

Nous prions M. Ellies, que nous voyons partir avec regret, d'agréer nos meilleurs souhaits de bon retour au milieu des siens.

Pendant son absence, M. Ellies sera remplacé à la tête de ses affaires par M. Fafart <sup>1</sup>, si estimé à la colonie, particulièrement à Haïphong où il ne compte que des amis.

Nous adressons à M. et à madame Fafart, et nos meilleurs souhaits de bienvenue, et nos meilleurs souhaits de bon séjour parmi nous.

---

PURGE LÉGALE  
ÉTUDE MAÎTRE JEAN DE KÉRATRY  
Notaire à Hanoï  
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 décembre 1928)

Suivant acte sous seings privés en date à Hanoi du 1<sup>er</sup> mars 1924, enregistré à Hanoï le 7 juillet 1921 folio 53 case 367 et transcrit au bureau des Hypothèques de Hanoï le 9 septembre 1925, volume 23, n° 71, monsieur Postel Raymond Louis Jacques, administrateur des Services civils, demeurant à Sam-Neua (Laos), a acquis de monsieur Grenès agent d'affaires demeurant à Hanoï, ayant déclaré agir au nom de monsieur

---

<sup>1</sup> Alphonse Fafart (1873-1934) : ancien fondé de pouvoirs de la maison Roque à Haïphong. Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Roque\\_freres-Haiphong.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Roque_freres-Haiphong.pdf)

Pierre Marie Félix Gonnet, capitaine d'artillerie coloniale en retraite, et de madame Marie Laurence Minvielle, sans profession, son épouse, vivant ensemble à Arcachon (Gironde), villa La Savane, moyennant le prix principal de soixante huit mille francs payé comptant outre les charges, un immeuble sis à Hanoï, boulevard Carreau, n° 59, et rue des Teinturiers, n° 22, comprenant un terrain d'une superficie de 1.384<sup>e</sup> m<sup>2</sup> et une maison à deux étages.

Un des originaux du dit acte a été déposé au rang des minutes de maître de Kératry, notaire à Hanoï, et ratifié par M. Richard Guidon-Lavallée <sup>2</sup>, industriel, demeurant à Hanoï, agissant en qualité de mandataire substitué par M. Georges Ellies, agent d'affaires, demeurant anciennement à Hanoï, des dits monsieur et madame Gonnet, suivant acte reçu par ledit notaire le 14 août 1925.

Copie collationnée de cet acte de dépôt et de ratification et du contrat de vente qui y est resté annexé, a été déposée au greffe du tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Hanoï le 25 septembre 1925, et l'acte de dépôt dressé par le greffier a été signifié à M. le Procureur de la République près le tribunal de Hanoï suivant exploit de Chrétien, huissier à Hanoï, en date du 21 octobre 1925.

Cette insertion a pour but de purger l'immeuble vendu de toute hypothèque légale non inscrite.

J. de KÉRATRY

---

AVIS

(*L'Avenir du Tonkin*, 17 décembre 1928)

M. ALPH. FAFART fait connaître qu'il cessera, à compter du trente et un décembre 1928, de s'occuper de la gestion du cabinet d'affaires de M. Georges Ellies, 33, boulevard Dong-Khanh à Hanoï, et qu'en conséquence, il n'acceptera plus de faire usage dans l'avenir de la procuration qu'il tenait de M. Georges Ellies et datée à Hanoi du 14 décembre 1926.

---

AVIS

(*L'Avenir du Tonkin*, 29 décembre 1928)

J'ai l'honneur de faire connaître que le mandat donné par moi à monsieur FAFART expirant le 31 décembre, j'ai confié à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1929 ma procuration générale à monsieur R. GUIDON LAVALLÉE qui m'a déjà représenté précédemment.

G. ELLIES.

---

AVIS

(*L'Avenir du Tonkin*, 8 et 9 janvier 1929)

---

<sup>2</sup> Richard Guidon-Lavallée : fondateur en octobre 1925 de la Société agricole et forestière de Yên-My. Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Agric.+forest.\\_Yen-My.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Agric.+forest._Yen-My.pdf)

Nous avons l'honneur d'informer notre aimable clientèle qu'à la suite de la liquidation des affaires de M. G. Ellies, nos bureaux ont été transférés au n° 58 boulevard Gialong et que monsieur Alfred Bazin <sup>3</sup> devient notre agent.

P. P<sup>on</sup> G. Ellies : R. Guidon Lavallée

P. P<sup>on</sup> C. C. N. E. O. : de Ligondès.

---

#### AVIS

(*L'Avenir du Tonkin*, 1<sup>er</sup> février 1929)

M. Alfred Bazin a l'honneur de prier les clients habituels de la Compagnie d'assurances contre l'Incendie l'Union et les personnes désireuses d'avoir recours à lui de s'adresser désormais boulevard Gia-Long, n° 58, Hanoï, où les correspondances seront également reçues.

---

#### TONKIN

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 février 1931)

Est rejetée la demande en concession de la mine « Clémentine », prov. de Tuyen-Quang (Tonkin) déposée en février 1926 par M. Georges Ellies, parti sans adresse.

---

#### MARIAGE

(*L'Avenir du Tonkin*, 6 juin 1933)

Le mardi 25 avril, a été célébré au château de la Tour de Cussy [*sic* : Cuffy], dans la Nièvre, le mariage de M. Pierre Ellies, inspecteur divisionnaire à la Compagnie d'assurances l'Union, avec M<sup>lle</sup> Annette Advenier, fille de M. Louis Advenier, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre, et de M<sup>me</sup>, née Derrosiers.

Le jeune marié est le second des fils de M. Georges Ellies, si connu, si estimé à Hanoï, et de M<sup>me</sup> Ellies dont le charme est resté si cher au souvenir de tous.

Ce mariage unit deux familles des plus sympathiques. Dans l'Allier et la Nièvre, les parents de M. et M<sup>me</sup> Pierre Ellies ne comptent que des amis.

*L'Avenir du Tonkin* est heureux d'envoyer aux jeunes époux et à leurs familles, en particulier à M. et M<sup>me</sup> Ellies, amis de vieille date du journal, ses vœux les plus cordiaux et ses plus sincères félicitations.

---

#### DÉCÈS

(*L'Avenir du Tonkin*, 23 juin 1936)

La famille Ellies, qui a laissé de si bons souvenirs en Indochine et qui avait été si éprouvée, en décembre dernier, par un deuil cruel, vient encore d'être profondément affligée.

---

<sup>3</sup> Alfred Bazin : fondateur de l'Office général de main-d'œuvre indochinoise. Assassiné à Hanoï, le 9 février 1929. Voir encadré :

[www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/OGMIC.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/OGMIC.pdf)



Madame Daubremont, mère de madame Georges Ellies, vient d'être rappelée à Dieu à l'âge de 90 ans, le 16 mai, à Ciganos (Gironde). En pleine possession de toutes ses facultés, elle s'est éteinte dans la paix la pins sereine d'une belle âme.

À nos amis, M. et madame Georges Ellies, à leurs enfants, l'*Avenir* adresse ses condoléances les plus affectueuses.

---